



Hugues Borsarello, nouveau directeur musical de l'ensemble La Follia, veut partager avec le plus grand nombre sa passion pour la musique. (Photo DNA - Franck Delhomme)

**En résidence à Séléstat depuis 5 ans, l'ensemble instrumental La Follia continue de défendre ardemment le répertoire pour orchestre de chambre. Pour cette saison, les musiciens, avec à leur tête Hugues Borsarello, conjuguent avec audace la création contemporaine et les compositeurs classiques.**

Cela fait maintenant cinq ans que l'ensemble instrumental La Follia fait cause commune avec Séléstat. Et donc cinq ans que la Cité humaniste a pris le rythme de la saison de cet orchestre à aïlle humaine, fort de douze cordes, un clavecin et des percussions, soit quatorze musiciens, auxquels s'ajoutent, selon les exigences du répertoire, hautbois, trompette, cor, flûte...

Cette résidence est d'ailleurs plus à voir comme une base arrière, l'endroit où La Follia se ressource et se réinvente. Ainsi trois temps forts prendront pour cadre Séléstat: le traditionnel concert du Nouvel An le 10 janvier -avec un coup de projecteur sur la contrebasse-; une audacieuse lecture d'une pièce classique -un opéra de chambre de Telemann joué par des marionnettes créées par James Van der Straeten- le 24 avril; et un concert en plein air sur le parvis de l'église Saint-Georges le 9 juillet. «*Ily a beaucoup d'animations pédagogiques en amont*», précise le maire de Séléstat, Marcel Bauer qui aimerait bien que les parents des élèves de l'école de musique s'intéressent davantage aux concerts classiques. Et aussi des rencontres à l'amphithéâtre intercommunale plus une master class de violon avec le nouveau directeur musical de l'ensemble Hugues Borsarello le 23 et 24 octobre prochains.

Le jeune violoniste est à l'été de l'ensemble depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Faisant sien la philosophie de La Follia, Hugues Borsarello trouve que «*l'orchestre de chambre n'est pas assez défendu*». «*La Follia s'est spécialisé plus dans ce type d'ensemble que dans un genre particulier*», a-t-il ajouté, heureux, encore celui qui se dit aimer autant le baroque que le répertoire contemporain.

Surtout, La Follia est plus qu'un ensemble: c'est un ouvrier d'univers. Un talent humaniste qui a trouvé tout naturellement sa place à Séléstat.

J.-F. T

# Le contournement attend toujours le feu vert

Le maire de Châtenois, Jean-Jacques Goldstein, surveille l'avancement du dossier du contournement de la RN59. Si le projet n'est concret que sur le papier, l'élu est confiant pour l'obtention de la déclaration d'utilité publique pour 2010. Cette procédure validée donnerait le feu vert aux acquisitions foncières et au démarrage du chantier.

■ Le contournement de Châtenois par la déviation de la RN59 pourrait être surnommé l'Arlésienne: tout le monde en parle mais personne ne voit rien venir... Le maire de Châtenois, Jean-Jacques Goldstein, est néanmoins confiant. En compulsant son volumineux dossier sur la RN59, le premier magistrat de la ville affirme avoir reçu toutes les assurances sur la réalisation de l'ouvrage. Comme pour conforter son propos, l'élu se penche aussi sur les nombreuses coupures de presse évoquant l'avancement du projet. «*Par une question à l'assemblée, le député Antoine Herth a reçu l'assurance du secrétaire d'Etat à l'Environnement que le contournement de Châtenois était bien une priorité de l'Etat. Une enveloppe de 62 M€ est même prévue dans le cadre des opérations de modernisation des infrastructures 2009-2014. Le conseil général, qui ne devait pas participer au financement, s'est aussi engagé financièrement sur ce dossier*», souligne Jean-Jacques Goldstein.

Depuis le début de l'année, l'échéancier a aussi été défini. Le maire l'avait évoqué lors de sa cérémonie des vœux. Quelques études ont été finalisées en 2009. Après enquête publique, la déclaration d'utilité publique (DUP) doit être validée courant 2010. Les acquisitions foncières seront réalisées dans la foulée. Les travaux débuteraient en 2012. Le contournement



Véritable entonnoir, Châtenois et le Val-de-Villé pâtissent notamment des trajets pendulaires des habitants de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et de la vallée de Villé. C'est pourquoi les riverains de la RN59 attendent avec impatience le contournement. (Photo DNA-Franck Delhomme)

ment serait opérationnel à l'horizon 2014.

En matière de DUP, le maire de Châtenois a déjà été échaudé une fois. Une première déclaration a été annulée en décembre 2003. La raison? Les viticulteurs avaient posé un recours.

## Le rôle du grain de sable pourrait être joué par l'association Alsace Nature

«*Je reconnais que j'étais furieux lors de l'annulation de la déclaration d'utilité publique. J'ai dit que nous perdions de nombreuses années. Ce qui a été le cas. Nous avons environ 8 ans de retard. La contournante aurait dû voir le jour en 2006-2007. Nous sommes*

*maintenant sur une échéance à 2014. Maintenant, avec le temps et la réflexion, je constate des améliorations dans le dossier. L'Etat a notamment revu sa copie. Je pense aussi que nous n'avons pas assez associé les viticulteurs à l'époque.*» Cette fois-ci, les syndicats viticoles ne devraient pas opposer de résistance... «*Les viticulteurs ont toujours été invités aux réunions. Le projet a été remanié. Les remblais ont été divisés par deux. Un giratoire a disparu. Et les emprises sont moins importantes*», résume l'élu.

Dans le dossier du contournement, le rôle du grain de sable pourrait être joué par l'association Alsace Nature. «*L'association risque de poser un recours comme en 2003. Elle n'avait pas eu gain de cau-*

*se. Mais elle défend toujours l'idée d'une deux fois une voie. Le projet engagé est de deux fois deux voies.*»

## Pas question de remettre en cause les interdictions des trafics de transit

Quand à l'association du massif vosgien (AMV) qui souhaite une refonte complète de circulation des camions dans les cols vosgiens, Jean-Jacques Goldstein comprend leur situation: «*Je suis d'accord avec eux. Mais il faut d'abord que le contournement de Châtenois soit réalisé. La situation de Châtenois doit être prise en compte. Les riverains de la RN59 ont assez subi les conséquences du trafic routier. Ils ont été assez pollués.*»

Mais Jean-Jacques Goldstein ne souhaite pas non plus que la contournante ne devienne un couloir à camions. «*Je suis d'accord pour le trafic interrégional. Mais il n'est pas question de remettre en cause les interdictions des trafics de transit. Les axes Nord et Sud doivent rester les axes privilégiés.*»

Contacté hier sur l'état d'avancement sur le contournement, la préfecture n'a pas souhaité communiquer indiquant que le dossier était toujours en cours.

**Vivien Montag**

► **Envie de réagir à cet article? Rendez-vous sur le blog de la rédaction de Séléstat ([www.selestat.dna.fr](http://www.selestat.dna.fr)).**